

Le rythme ? Ça ne coule pas de source !

*Sandrine Calmettes**

En quoi la question du rythme permet-elle d'affirmer sa singularité tout comme de tisser des liens dans la différence, dans un « accordage » avec l'autre, comme l'on dit¹ ? Et, cela, dans quelle définition de cette notion ?

Mes questions sur le rythme sont nées il y a longtemps², de celles que suscitent les modalités d'accès à une temporalité chez l'enfant et, en particulier, sur sa capacité à supporter le changement. Il y en a un certain nombre qui ne le supportent pas, ils ne peuvent pas s'inscrire dans un temps linéaire avec un point d'origine fixé, avec une « orientation » dans le temps, selon la « flèche du temps ». Que ce temps linéarisé puisse être de l'ordre du leurre, du virtuel, il n'en demeure pas moins nécessaire à établir un espace du « commun ». Ces enfants qui n'entrent pas dans ce temps « commun » s'accrochent au temps cyclique, au retour du même. Ils ne se situent pas dans la différence des générations et sont perdus dans les liens de parenté. En général, ils sont accrochés sans aucune souplesse à un emploi du temps fixe et ritualisé ; ils réagissent très mal à l'imprévu. Pour certains d'entre eux, spatialement, même le passage d'une porte est une radicale discontinuité qui leur semble menaçante et qui peut d'ailleurs constituer le moment où ils pourront prononcer quelques mots. Car le changement, la surprise, c'est aussi la manifestation d'un sujet, la

1. Dans le cadre de nos deux années sur les questions des temps, avec Hervé Bentata, nous avons chacun travaillé ce thème du rythme pour un samedi de l'EPEP, en juin 2021. Je lui dois une bibliographie issue du site *Rhuthmos*, que je ne connaissais pas et sur lequel il a publié un article autour de la voix.

2. S. Calmettes, « Attends », dans J. Bergès, M. Bergès-Bounes, S. Calmettes (sous la direction de), *Que nous apprennent les enfants qui n'apprennent pas ?*, Toulouse, érès, 2004 ; *La temporalité, miroir du sujet*, Journée de Sainte-Anne, 2014.

* Psychanalyste,
membre de l'ALI.

manifestation du désir de l'Autre, son irruption. Marie-Christine Laznik insiste toujours sur cette dimension de la surprise.

Si l'on naît dans le temps et dans *des* rythmes, bien autre chose est de s'y inscrire subjectivement et d'en faire usage. Ce sont donc des éléments importants de la clinique avec les enfants.

Comment l'enfant pourra-t-il passer de l'accès à une régularité temporelle cyclique de ce qui nous entoure, avec sa constance et ses éternels retours, à celle d'une représentation linéarisée de « son » propre temps qui comporte une origine fixée, des événements déterminants des pertes, avec un avant et un après, et des changements ? Cette représentation d'un temps linéaire fait la place au(x) changement(s) grâce à un sentiment de permanence.

Ce passage est une véritable aventure, c'est une invention nécessaire que d'advenir à cette inscription toujours singulière dans un temps « commun », partageable. Comme « disposition temporaire d'une réalité mouvante » (Leucippe, Démocrite), comme « ordre du mouvement » (Platon), ou comme « succession de temps forts et faibles organisée selon des propriétés arithmétiques », « Le » rythme y joue sans doute une partition fondamentale. Il y a le lien très fort que le rythme entretient avec le corps de l'autre ; c'est une forme (incorporelle ?) au plus près du corps, de son mouvement, de sa coordination, de sa jouissance, ou de sa « libidinalisation ». Claude Allione, dans son très bel article « La recherche des rythmes disparus³ », montre les ressorts de la libido, de l'objet *a* autour de la disparition du délivre, de la lamelle telle que l'évoque Lacan.

Il cite *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* : « À la section du cordon, ce

que perd le nouveau-né, ce n'est pas, comme le pensent les analystes, sa mère, mais son complément anatomique. » « Ce que le vivant perd, de sa part de vivant » et qu'il recherche ensuite en tant que « poursuite du complément », « de la part à jamais perdue de lui-même » destinée à devenir la *libido*. « La libido est cette lamelle que glisse l'être de l'organisme à sa véritable limite qui va plus loin que celle du corps [...]. Cette lamelle est organe, d'être instrument de l'organisme [...]. Cet organe de l'incorporel dans l'être sexué, c'est cela de l'organisme que le sujet vient à placer au temps où s'opère sa séparation [...]. Il n'y a pas d'accès à l'Autre du sexe opposé que par la voie des pulsions dites partielles où le sujet cherche un objet qui lui remplacera cette perte de vie qui est la sienne d'être sexué. »

Est-ce en tant qu'elle a disparu que cette *matrice* laisserait persister une forme en tant que trace ? Cette disparition déclenche-t-elle l'appétence rythmique du nouveau-né ? La théorisation du Moi-peau par Anzieu⁴ propose à d'autres auteurs⁵ qui travaillent sur le rythme une approche différente mais sur laquelle je n'ai pas réussi à me pencher.

Cette inscription temporelle subjectivée n'est donc pas une suite logique, « innée », biologiquement programmée, et elle ne l'est pas davantage pour l'accession « au » rythme. Ce n'est effectivement pas la même chose d'être baigné, de manière « innée », par des rythmicités dans la vie intra-utérine et de pouvoir s'y « repérer », s'approprier cette forme à la fois structurée et mouvante et de s'y inventer. Dans la vie intra-utérine, le fœtus est baigné dans des

3. C. Allione, « La recherche des rythmes disparus », *Cliniques méditerranéennes*, n° 75, 2007, p. 277-294.

4. D. Anzieu, « L'enveloppe sonore du Soi », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 13, 1976, p. 161-180.

5. M.-F. Castarède, « L'enveloppe vocale », *Psychologie clinique et projective*, n° 7, 2001, p. 17-35 ; A. Luras-Petit, « Rythmes et contenants psychiques », *Champ psychosomatique*, n° 54, 2009, p. 105-126.

formes rythmiques qui lui arrivent par le corps et les oreilles ; elles font trace, effets de corps ; elles sont autant de mises en forme « corporelles » plus ou moins régulières, évanescentes ou changeantes, bien que récurrentes, de la Présence – le mouvement, le changement, le périssable, la perte, la disparition sont ainsi « perceptibles » dans un univers stable et enveloppant par ailleurs.

Avec la naissance, quelque chose est perdu, mais quelque chose subsiste de cette « matrice », dans le sens d'un « registre », d'un « moule ».

Ce que l'on constate, c'est que, dans son nouvel environnement, le nouveau-né recherche des régularités sur lesquelles se fonder, en particulier dans le monde sonore et, bien sûr, bien au-delà du monde sonore. Comme vous le savez, l'imprévisibilité de son entourage, de sa mère en particulier, lui est particulièrement préjudiciable ; le bébé se « désorganise » et ne trouve pas « d'accordage » avec son Autre primordial. Si ce nouveau-né peut activement détourner le regard, fermer sa bouche, se raidir, refuser l'échange, il ne peut pas se boucher les oreilles, ni éviter les vibrations sonores qui affectent son corps ; le monde sonore n'entre pas seulement par les oreilles et il s'impose sans que le nouveau-né ne puisse lui faire obstacle autrement qu'en y superposant ses cris. Il est sans recours devant cet univers sonore, possiblement dans cette détresse primordiale, l'*Hilflosigkeit*.

Pour tenter d'appréhender cette aventure et ses avatars, hors de toute considération sur la temporalité sociale au sens large, je suis partie de l'écart de tension comme de nécessité d'attention qui existe entre, d'une part, « le bruit blanc » et, d'autre part, « l'anticipation visuo-auditive » d'un nouveau-né de quelques heures, à laquelle se référait souvent Jean Bergès.

Le bruit blanc : c'est un bruit sourd, comme les bruits d'aspirateur, de sèche-cheveux, de pluie, parfois de vagues, voire de battements cardiaques. Ce bruit est toujours formé artificiellement par la superposition des fréquences auditives qui viennent « saturer les récepteurs de l'oreille interne ». Ce bruit « le plus bruité » parvient à masquer les autres sons ; il est caractérisé par son uniformité. Vous connaissez le véritable engouement actuel pour ces sons qui seraient capables d'aider à l'endormissement comme capables d'apaiser les bébés avec, bien sûr, les développements commerciaux qui s'ensuivent avec la création d'une offre qui suscite la demande et cet engouement actuels...

Ce bruit blanc est « un bruit » qui serait ainsi susceptible d'apaiser les tensions nées de la rencontre avec l'altérité, les tensions corporelles, celles de la jouissance ou du désir, et c'est un « bruit » sans aucune rythmicité, sans aucune surprise, un bruit qui vient masquer « l'intrusion » de « l'extérieur » en lui faisant obstacle. Christopher dans *Le bizarre incident du chien pendant la nuit*⁶ en fait usage pour s'y réfugier dans le retrait quand il est débordé

*Avec la naissance,
quelque chose
est perdu, mais
quelque chose
subsiste
de cette
« matrice »,
dans le sens
d'un « registre »,
d'un « moule ».*

6. M. Haddon, *Le bizarre incident du chien pendant la nuit* (2003), Paris, NiL Éditions, 2004.

« par la logique du signifiant ». Loin du bruit blanc, quand « la vie » avec ses imprévus frappe à la porte, les sollicitations extérieures comme intérieures y créent des tensions que Freud a largement appréhendées en particulier dans *l'Esquisse d'une psychologie scientifique* ou avec les questions du plaisir-déplaisir.

Qu'en est-il maintenant dans *l'anticipation visuo-auditive* ? Une source sonore émet des sons à intervalles réguliers. Lorsque survient une interruption et que la source sonore se tait, le nouveau-né tourne le regard en direction de cette source sonore devenue muette, dans une intermodalité sensorielle où le regard cherche ce qui s'absente de l'oreille.

De la même façon, il y a cette expérience chez le nouveau-né⁷. Elle montre que le nouveau-né réagirait par des manifestations de « surprise » à l'écoute de variations dans des « suites rythmiques » qu'on lui a fait entendre à plusieurs reprises auparavant. Ces variations consistent dans l'abolition du début ou de la fin de la séquence. Le nouveau-né témoigne ainsi de sa capacité à anticiper et à attendre le retour, dans le même ordre, d'une séquence de sons qu'il a donc mémorisée. Il n'est pas précisé ce qu'il en est de la nature de ces suites rythmiques, de la définition du « rythme » à laquelle elles se réfèrent, même si on peut le comprendre implicitement : un retour à l'identique, sans variation, par un mouvement régulier, périodique, ordonné et cadencé, définition commune du rythme. Dans cette définition, il est dit que, « dans certaines conditions d'écoute, d'autant que les durées sont brèves, procédant par groupements qui font émerger un rythme, nous percevons la succession comme une unité ». L. Bourassa⁸ cite, elle, Paul Valéry : « Dans le rythme, le successif a

quelque chose de simultané », et d'ajouter : « La clé d'un principe d'organisation des éléments dans le déploiement ne reposerait-elle pas sur la création de *relations* entre éléments successifs qui leur donnent "quelques propriétés du simultané" ? »

Indépendamment des questions que pose cette référence à « une unité », est tout à fait intéressante cette capacité de trace, de mémorisation sonore et donc, préalablement à cette mémorisation, cette capacité d'attention, puis cette attente du nouveau-né. Cela fait penser à Augustin, tant dans les liens qu'il fait entre mémoire et perception-mesure de la durée que pour ce qui concerne le temps comme une « distension » de l'esprit lui-même. Pour Augustin⁹, « L'esprit attend (*expectat*) et il est attentif et il se rappelle, de sorte que ce qu'il attend, traversant ce à quoi il est attentif, passe dans ce qu'il se rappelle ». Attention et attente ont la même étymologie, *attendere*, tendre à. Pourquoi cette traduction d'*expectat* en « attend » et non pas « espère », dans cette citation d'Augustin ? Espérer, *sperare*, est encore plus fort, il s'agit étymologiquement de « considérer (quelque chose) comme devant se réaliser ». Ne serait-ce pourtant pas le type « d'attente » du nouveau-né, que cela « doive » se « réaliser », une sorte d'impératif pour lui que les structures rythmiques répétitives doivent revenir, bien qu'un impératif variable selon les bébés ? – cette sorte d'impératif rythmique a-t-il à voir avec la question de « l'ordre » et de la loi ? Pouvoir coordonner son rythme sur celui de l'autre demanderait-il aussi à se soumettre à un impératif ? L'attendu n'est pas si loin de « compter sur » quelqu'un ou sur quelque chose, dans toute sa proximité avec l'activité de comptage en place très tôt dans la

7. Revue *PNAS*, 2019, projet EMCAP.

8. L. Bourassa, « La forme du mouvement (sur la notion de rythme) », *Rhythmos*, 1^{er} janvier 2011 [En ligne], <https://rhythmos.eu/spip.php?article/234>.

9. F. Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 69.

*Cette hypothèse
de travail voit
dans le rythme
une fonction
de maille,
un « co-
ordinateur »,
un « opérateur »
de changement,
d'introduction
de l'altérité.*

vie du petit humain. « Compter sur », c'est l'engagement d'une confiance, pouvoir se fier à, se repérer sur un point fiable.

On pourrait dire que le nouveau-né attend la récurrence parce que c'est ce qu'il cherche : cet ordre « doit » se poursuivre – mais ce n'est pas « le » rythme. C'est son horizon d'attente que les choses reviennent à la même place quand elles ont eu l'audace de s'éclipser après être apparues. Faute de statut représentable de l'absence, cette éclipse serait-elle autrement promise à la disparition, répétition de la disparition inaugurale, risque de sa propre disparition ? Dans lesdites « suites rythmiques », il y a une discontinuité inscrite dans une alternance, dans une *inter-mittence* (cf. l'étymologie d'intermittence : « laisser au milieu, dans l'intervalle », « laisser du temps en intervalle », d'où « interrompre, suspendre » ; qui se présente par intervalles). Le retour à l'identique, c'est rassurant, déjà connu, sans surprise. L'humain a une quête de continuité, de stabilité, de fiabilité.

Si le nouveau-né a une capacité à entrer dans le temps, une capacité d'anticipation, on peut penser qu'elle ne concerne que l'attente en tant que « le présent du futur, c'est l'attente » (Augustin) ; il attend la répétition du « même » ou, davantage encore pour certains, la récurrence à l'identique. De l'identique au « même », il y a déjà un pas de franchi.

Comment pourrait-il anticiper l'inattendu ? Pour le bébé, c'est déjà compliqué quand ce n'est plus tout à fait le retour de l'identique, la stricte duplication, mais une variation. Une « vraie » répétition produit déjà un écart vis-à-vis de l'identique : la deuxième fois n'est plus parfaitement identique à la première fois puisque c'est la seconde ; au mieux, elle est prise dans un comptage ou le « même » n'est plus identique à lui-même.

Comment va-t-il pouvoir se débrouiller, ce bébé, quand ça change, quand il est véritablement trahi dans son attente parce que c'est autre chose que l'attendu qui survient et que ce n'est pas pris dans son comptage ? Je vais l'imaginer... On va dire que le bébé peut tenter de l'ignorer, de l'annuler, de le rejeter, comme un « Ça, ça compte pas ! », voire se mettant alors lui-même en retrait, s'absentant en miroir. Ce « Ça compte pas » peut aussi s'exprimer dans une opposition (le refus de jouer si les choses n'obéissent plus aux règles que l'on croyait fixées) ou dans une simple protestation, avec des cris. Pour d'autres, la perplexité face au changement entraîne une sorte d'interrogation. Une question qui pourrait se formuler pour nous sous cette forme : comment ça peut compter, quelque chose d'imprévu et d'inattendu ? Cela comptera, plus tard, dans l'après-coup, comme un événement ou comme un traumatisme, selon. Un événement (au sens du *kairos*) fait date dans un temps linéaire, il introduit une césure avec un avant et un après ; c'est une inscription symbolisable, un avènement, dans ou sur le cours temporalisé de quelque chose de toujours « déjà-là » ; tandis qu'avec le traumatisme, il n'y a pas d'autre écriture possible de ce qui survient

qu'un éternel retour à l'identique de ce qui a surgi, parce qu'inélaborable, ininscriptible, faute d'inscription « déjà-là » qui puisse en répondre un peu.

L'un des enjeux majeurs réside dans ce qui va permettre d'appivoiser « l'altération », le changement extérieur, y compris son propre changement, sans en être totalement bouleversé, grâce à un minimum de continuité subjective intériorisée, avec son appui sur l'image spéculaire. On change alors tout en restant le même.

On peut supposer que, en tant que préforme du changement, de cette introduction symbolisable de l'altérité, « le » rythme offre un point d'appui essentiel pour le nouveau-né parce qu'il fait la place à l'événement et à la surprise. L'accession pour un enfant à ce qu'il en est *du* rythme, donc, mais qu'est-ce donc ? J'ai opté pour la thèse de Benveniste¹⁰ : le rythme n'est pas un tempo, il n'est pas la « mesure » ni un battement isochrone, mais une forme qui va jusqu'à comporter des dissymétries, des imprévus, des scansion dans ce qui, globalement, n'est pas dans un registre directement porteur de sens. « L'alternance du même et du différent », « la structure idéale d'un entrelacement continu du Même et de l'Autre », dit Paul Fraisse, ou encore J.-J. Wunenburger : « Il y a rythme lorsqu'une structure évolue de manière périodique sur fond d'altération novatrice¹¹ », définition qui conserve la contradiction entre structure et périodicité, ce serait son intérêt pour arriver ensuite à lier des registres disjoints en offrant un entre-deux, un intervalle, voire une ouverture vers ce qu'il en sera de la possibilité de la coupure.

10. E. Benveniste, « La notion de "rythme" dans son expression linguistique », dans *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966.

11. Cités dans H. Meschonnic, *Politique du rythme. Politique du sujet*, Lagrasse, Verdier, 1995, p. 55.

« Le » rythme est alors entendu comme « forme fluante », mouvante, et non pas dans sa définition commune de mouvement régulier, périodique, ordonné et cadencé.

Cette hypothèse de travail voit dans le rythme une fonction de maille, un « coordinateur », un « opérateur » de changement, d'introduction de l'altérité. Est-ce pour autant une fonction ? Cet « opérateur », parce qu'il comporte une contradiction interne, permet la constitution d'un entre-deux, proposant une « forme » qui viendrait faire pont pour le petit enfant entre des formes a priori exclusives l'une de l'autre. Un lien, un passage, une porte possible entre présentation et représentation, ou entre continuité prosodique du mamanais, de lalangue et discontinuité du langage ou, encore, entre continuité et discontinuité temporelle, comme entre temps cyclique et temps linéaire, avec la place que tient « l'événement » dans le temps linéaire. Le rythme ferait trace, inscription corporelle, « corpsifiée », d'une forme sujette au mouvement, à laquelle il est possible de se référer, à laquelle se fier en tant qu'elle comporte aussi une dimension du « même » – s'agit-il d'une « préforme » symbolique ou d'une forme d'emblée symbolique du fait du trait différentiel dont le rythme se soutient, ce trait différentiel ouvrant à la logique du signifiant ?

Le rythme établirait des « marques » lui permettant d'offrir une possibilité d'« altération » du continu, des possibilités de variation qui s'éloignent de l'itération, de la récurrence à l'identique ou de la seule binarité, y compris celle du *Fort-Da*. C'est en somme une « altération » du terme à terme. Une *Altération*, dans toute sa richesse sémantique. Ce mot fait bien entendre la notion d'altérité, dans une déclinaison qui concerne une variation identifiable dans le temps et, en ce sens, pouvant être appivoisée ; ce n'est pas l'introduction

« traumatique » d'une altérité « brute », non symbolisable par les enfants « fragiles ».

Dans *Politique du rythme. Politique du sujet*¹², Meschonnic pose que, dans le rythme, il en va d'une « politique de l'individuation ». On ne pourrait mieux dire à ce sujet, du côté de l'individuation, comme sur le versant politique, si l'on retient la définition du politique comme étant ce qui est « entre les hommes », ce qui peut créer du lien social, du collectif.

« Le rythme est ainsi l'élément anthropologique capital dans le langage, plus que le signe : parce qu'il force la théorie du signe, et pousse à une théorie du discours. Débordant des signes, le rythme comprend le langage avec tout ce qu'il peut comporter de corporel. Il oblige à passer du sens comme totalité-unité-vérité au sens qui n'est plus ni totalité, ni unité, ni vérité. Il n'y a pas d'unité de rythme. La seule unité serait un discours comme inscription d'un sujet. Ou le sujet lui-même. Cette unité ne peut être que fragmentée, ouverte, indéfinie¹³. »

C'est bien ce qui fait l'intérêt clinique et thérapeutique du rythme chez l'enfant.

Nous sommes habitués en consultation à reprendre en écho toute production « rythmée » ou sonore d'un enfant, plus ou moins grand, surtout s'il a des difficultés à entrer en relation par le langage ; une répétition qui cherchera une ouverture à des « altérations novatrices ». Un contact « direct » s'établit avec lui, à considérer cette production impromptue sous l'angle d'une adresse dont l'enfant est l'initiateur, avec ses mains, ses pieds ou par des bruits de bouche, plutôt que de la juger comme un « bruit » perturbateur (du dialogue avec les parents). La complicité qui s'ensuit fait rarement défaut dans cet échange *a priori non signifiant*. Il est *a priori non signifiant* bien qu'il s'agisse de faire l'hypothèse qu'il soit un témoignage significatif d'un engagement à se faire compter, pour le moins, si ce n'est à se faire entendre comme sujet. On retrouve le « Toc, Toc, Toc¹⁴ », évocateur de la présence d'un sujet. « Toc, Toc, Toc, je suis là. » Cet échange est parfois plus directement significatif, en fonction du moment où il survient, par exemple au cours de l'échange avec les parents, mais ce n'est pas toujours facile de le repérer. Quoi qu'il en soit, on peut dire que cette manifestation de l'enfant va produire du rythme dans la séance ; un rythme dans le sens de l'introduction, de la superposition d'une discontinuité sur le tempo qui y présidait jusque-là et non pas dans une définition du rythme qui serait pure récurrence. Cette discontinuité va dans le sens d'un « événement » produit par l'enfant, de son surgissement comme sujet. On approche

*Cette discontinuité
va dans le sens
d'un « événement »
produit
par l'enfant,
de son
surgissement
comme sujet.*

12. *Ibid.*

13. H. Meschonnic, *Critique du rythme, anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier, 1982, p. 73.

14. Commentaire de Michel Jeanvoine dans les échanges lors des Journées de l'ALI sur le rythme.

ici des propos de Francis Wolff¹⁵, posant le son comme signe d'un événement, du fait que les sons sont « ce qu'un être vivant subit par excellence, ce qu'il ne fait que subir. Sous leur forme la plus brute, ils sont les manifestations d'un environnement constamment *imprévisible* ». Pour cet auteur, le monde sonore perçu par le petit enfant est la « preuve permanente qu'il est un étranger au monde » ; alors, « La meilleure façon de se libérer d'un univers si étrange qu'on s'y sent étranger consiste à se mettre à y *habiter* par ses actes¹⁶ ». D'où, pour lui, tous les actes sonores et rythmiques des bébés et des petits, avant qu'ils ne se manifestent par la parole.

Cette mise en perspective du monde sonore autour de ce qui fait « événement », de ce que l'on en subit tout comme de ce que l'on peut y créer, s'inscrit dans le fil d'un temps linéaire, visée d'un travail thérapeutique pour les enfants en difficultés d'accès à ce repérage temporel. S'il ne s'agit pas là de l'accession au rythme, dans la définition que j'en ai retenue... ?

Tout le travail thérapeutique résidera en se servir de cette notion de rythme comme perspective, quelle qu'en soit la modalité « pratique », le rythme étant présent dans tous les registres. Ce n'est pas une technique, mais « une façon de faire » improvisée, momentanée, modifiable. En cela, on retrouve la racine étymologique *rhuthmos*, avec sa dérivation en *-thmos* d'une praxis, qui en marque la déclinaison toujours singulière ici pour un élément fluide (*ruein*, couler) qui n'a pas de consistance organique, comme le rapporte Laurent Danon-Boileau.

Pour conclure, je citerai Pascal Michon : « Le succès actuel de la notion de rythme semble tenir au fait qu'elle propose une alternative aux anciens paradigmes structural et

systemiste, mais aussi aux deux paradigmes qui lui ont succédé, individualiste et différentialiste [...] Les modèles rythmiques paraissent donc nécessités par le monde à la fois fluide, divisé et lieu de constitution de nouvelles puissances et de nouvelles injustices dans lequel nous vivons. Un paradigme dont il reste toutefois encore à préciser plus rigoureusement le contenu¹⁷. »

Pascal Michon, philosophe, a créé le site *Rhuthmos*, qui se donne pour objectif de développer une analyse critique des rythmes qui organisent l'individuation singulière et collective. « *Seule* une analyse rythmique peut nous permettre de prendre la mesure du monde, à la fois fluide, fragmenté et lieu de puissances nouvelles, dans lequel nous venons d'entrer. *Seule* une analyse rythmique peut nous permettre d'imaginer les nouvelles formes de subjectivation singulière et collective dont nous avons besoin. » Je reste un peu perplexe devant l'exclusivité totalisante de cette lecture qui me semble contradictoire avec la notion de rythme sur laquelle je me suis appuyée. ■

15. F. Wolff, *Pourquoi la musique ?*, Paris, Fayard, 2015.
16. *Ibid.*, p. 44.

17. P. Michon, « Qu'est-ce que le rythme aujourd'hui ? », *Rhuthmos*, 10 mars 2020 [En ligne], <https://rhuthmos.eu/spip.php?article/2529>.